

Epreuve :

Lieu :

Ligue :

Date de l'incident :

<b>J O U E U R</b>	Nom :	Prénom :	Classement :
	Nationalité :	Ligue :	N° licence :
	Adresse :		
	Adresse e-mail :		

**Juge-arbitre**

**Arbitre de la partie**

Nom :	Prénom :	Nom :	Prénom :
N° licence :	Tél mob :	N° licence :	Tél mob :
Qualif. :	E-mail :	Qualif. :	E-mail :

**COMPTE-RENDU DETAILLE DES FAITS**

DECISION DU JUGE-ARBITRE

DATE ET SIGNATURE DU  
JUGE-ARBITRE

# FICHE DE PENALITE : EXPLICATIONS

- Le juge-arbitre qui rédige la fiche de pénalité doit la dater et la signer manuellement avant envoi uniquement à la juridiction compétente.
- L'envoi peut se faire par courrier ou par e-mail (scan du document original).
- Il est conseillé au juge-arbitre de conserver une copie de ce document avant envoi.

## 1/ Envoi à la Commission Fédérale des Litiges

- Pour les actes répréhensibles commis par un joueur classé à -2/6 et au-dessus, à l'exception des forfaits injustifiés qui relèvent en premier ressort de la commission régionale des litiges ;
- Pour les actes répréhensibles, y compris les forfaits injustifiés, commis par un joueur au cours du tableau final d'un tournoi des Circuits Nationaux des Grands Tournois ;
- Pour les actes répréhensibles, y compris les forfaits injustifiés, commis par un joueur dans le cadre d'une épreuve fédérale : les championnats de France individuels et par équipes, les Coupes de France, ... (article 91-B des règlements administratifs de la FFT).

Adresser par courrier le document signé manuellement à :  
FFT Commission Fédérale des Litiges - Stade Roland-Garros - 2, avenue Gordon-Bennett - 75016 PARIS  
Tél : 01 47 43 48 02

Ou le scan par e-mail à l'adresse [juridiqueinstitutionnel@fft.fr](mailto:juridiqueinstitutionnel@fft.fr)  
Tél : 01 47 43 48 02

## 2/ Envoi à la Commission Régionale des Litiges

- Pour tout acte répréhensible commis par un joueur non cité dans le point 1 ci-dessus.  
(article 91-A des règlements administratifs de la FFT) :

Adresser par courrier le document signé manuellement à la Commission Régionale des Litiges de la ligue dans laquelle s'est déroulée l'épreuve.

Ou le scan par e-mail à l'adresse e-mail de la ligue dans laquelle s'est déroulée l'épreuve.

